



Cristal Habitat
ENGAGÉ POUR VOS PROJETS

Consolidation de
Chambéry Alpes
Habitat et de la
SAIEM de
Chambéry

Consolidation de Chambéry Alpes Habitat et de la SAIEM de Chambéry

Chambéry, le 22 décembre 2016

Après 25 ans de mutualisation progressive de leurs fonctions stratégiques, opérationnelles et de gestion courante, Chambéry Alpes Habitat et la SAIEM de Chambéry fusionnent et deviennent CRISTAL HABITAT.

Pour conserver et développer l'intégralité des activités des deux organismes et réunir l'ensemble du personnel, c'est le statut de société d'économie mixte –SEM- locale qui est privilégié pour cette consolidation. En effet, ce statut permet non seulement de gérer et développer notre « cœur de métier », c'est-à-dire la construction et la gestion de l'habitat locatif social et l'accèsion sociale à la propriété en secteur agréé par l'Etat, mais aussi de poursuivre le développement de l'immobilier commercial et d'activité, complémentaire de l'habitat, pour un aménagement équilibré et dynamique des quartiers et des communes. Ainsi, Chambéry Alpes Habitat cède l'intégralité de sa branche d'activité à la SAIEM de Chambéry.

Avec près de 11 000 logements et équivalents et 35 000 m² de locaux d'activité, CRISTAL HABITAT, adossé à l'agglomération pour 2/3 de son capital et à la Ville de Chambéry pour 1/3, devient l'opérateur immobilier public de référence du territoire de l'agglomération.

CRISTAL HABITAT reprend les orientations stratégiques et des objectifs à 10 ans des deux organismes et poursuit le service d'intérêt général indispensable au territoire et à ses habitants pour :

- L'accès de tous au logement
- L'accompagnement immobilier du développement économique
- Le renouvellement urbain des quartiers, des centres villes et des centres bourg
- Les services locatifs et la maintenance patrimoniale

Dans ces 4 domaines, le projet stratégique à 10 ans consolidé décline des engagements précis et chiffrés de 400 M€ d'investissements.

L'excédent financier issu de la liquidation de Chambéry Alpes Habitat sera attribué à Chambéry métropole et à la Ville de Chambéry qui procéderont à une augmentation de leur part dans le capital de CRISTAL HABITAT et à une redistribution sous forme de subventions d'investissement pour soutenir des opérations de réhabilitation et/ou de développement immobilier locatif social. Ainsi les réserves financières de l'OPH restent affectées au développement et à l'amélioration du logement social

Par ce biais proactif et dans la logique des lois ALUR, NOTRe et MAPTAM, la Ville de Chambéry et Chambéry métropole renforcent leur position en devenant actionnaires à 82% de cette entreprise publique locale et disposent d'un outil renforcé pour mener les services d'intérêt général que sont le logement social, l'accèsion sociale à la propriété et le développement économique.

1 D'hier

1.1 Chambéry Alpes Habitat

Depuis 1922, Chambéry Alpes Habitat œuvre pour la Ville de Chambéry à la construction de logements sociaux et au développement urbain. En ligne avec les politiques publiques du logement et de l'habitat, cet organisme public de l'Habitat a accompagné, depuis un siècle, la Ville de Chambéry dans ses projets structurants tels que la construction de la cité ouvrière de Bellevue, la reconstruction d'après-guerre au Biollay et encore la création du quartier des Hauts de Chambéry.

1.2 SAIEM de Chambéry

Entreprise publique locale constituée en 1967, la SAIEM de Chambéry a construit en 7 ans près de 1000 logements intermédiaires dans le nouveau quartier des Hauts de Chambéry. Cette offre immobilière se place en alternative des logements sociaux construits par l'OPH de la Ville et de l'offre du marché privé.

En 1982, la SAIEM de Chambéry prend un nouvel essor avec la construction d'une seconde vague de 1000 logements sociaux au centre de Chambéry et dans l'agglomération. Elle intervient également en assistance à maîtrise d'ouvrage de collectivités et groupes industriels du territoire pour la construction d'équipements publics et de locaux d'activité.

2 A aujourd'hui

Voir les documents joints avec :

- Cristal Habitat, en quelques chiffres : Cf. memo
- Les orientations stratégiques et objectifs à 10 ans : Cf. rapport
- Une nouvelle identité visuelle : Cf. logo

3 Compléments

3.1 Pièces jointes

- Photo libre de droit de la conférence de presse avec de gauche à droite :
 - Xavier DULLIN, Président de Chambéry métropole
 - Alexandra TURNAR, Présidente de Cristal Habitat
 - Nicolas GIGOT, Directeur général de Cristal Habitat
 - Michel DANTIN, Maire de Chambéry
- 2 Délibérations du conseil d'administration de la SAIEM de Chambéry
- Orientations stratégiques et objectifs à 10 ans
- Logo de CRISTAL HABITAT
- Mémo de CRISTAL HABITAT

3.2 Contact

César COUTURIER

Directeur de la Communication

Direction_communication@cristal-habitat.fr – 04 79 71 99 93